

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER - 16, rue de la République - Tél. 72.58.72

--- 2ème année ---------------- N° 24 ---------------- 3 Août I954

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE — Toutes zones

L'importance du vol de 2ème génération commande la répétition du traitement conseillé le 2I Juillet. Ce traitement dispensera d'ailleurs les producteurs de poires d'effectuer un traitement spécial pour prévenir les dégâts de la Tordeuse.

TORDEUSE — Zones I - II (A.B)

Commencer à traiter les arbres dont les fruits doivent être récoltés avant la mi-septembre.

INFORMATIONS

Toutes zones

MOUCHE DES FRUITS

Actuellement cet insecte est capturé en très grande abondance dans les divers vergers d'étude de notre Station. Les arboriculteurs ont donc le plus grand intérêt à entreprendre la lutte à l'aide de :

D.D.T. - poudre mouillable	à 250 gr. de matière active par Hl.
D.D.T. - émulsion	à I50 gr. de matière active par Hl.
Parathion	à 20 gr. de matière active par Hl.
Oléo Parathion	à 20 gr. de matière active par Hl.

Les traitements isolés sont pratiquement inefficaces.

ARAIGNEES ROUGES

On observe dans de nombreux vignobles un rougissement des feuilles, parfois suivi de leur chute prématurée. L'observation fait apparaître la présence de minuscules araignées.

Au début de l'invasion on limitera les graves dégâts de ces parasites en pulvérisant un produit spécifique à base de : Chlorobenzilate
ou de : Parachlorophényl-Parachlorobenzène-Sulfonate.

AVIS IMPORTANT

Certains de nos abonnés se plaignant de délais de transmission excessifs (supérieurs à 48 heures), nous les invitons à se plaindre auprès de l'administration postale.

P62

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,
P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé
des Avertissements Agricoles
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon,16 rue de la République,Montpellier. Le Gérant: R.BERTRAND. Autor.du 23/I/53.